



Collectivités et établissement d'ESR en transition énergétique

Démarche déplacement durable

Etablissement

EHESP - Ecole des hautes études en santé publique

Personne contact : Gwendal ROSIAUX, Chef de projet du Groupe Eco-mobilité -
gwendal.rosiaux@ehesp.fr - 02 99 02 29 94

Collectivité territoriale

Rennes Métropole

Personne contact : Marion STEUNOU, chargé de mission mobilité - m.steunou@rennesmetropole.fr
02.99.86.62.50

Type d'initiative

Projet d'une entité s'appuyant sur les ressources de l'autre

Domaine d'action

Transport

Enjeux et objectifs

L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) est un grand établissement basé à Rennes sur le campus de Villejean. Ce campus rassemble plusieurs écoles ainsi que les universités Rennes 1 et Rennes 2. L'EHESP forme les cadres et cadres supérieurs des établissements publics de santé français et étrangers. Elle accueille en moyenne 2000 apprenants par an et compte 450 personnels administratifs.

En 2014, est décidée la construction de deux bâtiments pour agrandir les locaux de l'école. Ce chantier fait craindre de la part des apprenants et du personnel une aggravation des problèmes de stationnement déjà existants.

Présentation générale de l'initiative

Le CHSCT de l'école s'empare du sujet et initie alors un groupe de travail dédié pour faire le point sur la situation et réfléchir aux solutions possibles. La réflexion fait apparaître rapidement que le problème de parking est un problème de mobilité domicile-travail. Il est décidé de réaliser en interne une enquête mobilité destinée tant aux personnels qu'aux apprenants.



L'enquête permet de connaître la part modale de chaque mode de transport, prendre connaissance des flux de mobilité et des problématiques rencontrées par les personnels et apprenants en matière de mobilité. Cette enquête permet d'établir un Plan de Déplacement Etablissement (PDE) qui rassemble un ensemble de fiches-action pour favoriser les modes de transports en commun et les mobilités douces.

Le déploiement du PDE se traduit par la mise en place d'actions pour favoriser le changement de mode de transport : actions de communication, recours facilité au travail, promotion de la visioconférence, promotion de l'usage du vélo, construction d'un local-vélo sécurité et de douches, mise en place d'un système de covoiturage interne avec des places de parking dédiées aux abords des bâtiments.

Rennes Métropole a pris connaissance de la démarche de l'EHESP. Elle a accompagné les porteurs de projet dans l'obtention du label Déplacement durable. Le label permet d'attester de la rigueur de la démarche. Il permet de bénéficier de tarifs réduits auprès de la STAR.

Suite aux différentes actions menées, les porteurs de l'initiative constatent que la crainte de perdre des places de parking (élément déclencheur de la démarche) n'a pas eu les effets négatifs prévus (difficultés importantes de stationnement). Ils constatent une croissance continue du nombre d'abonnements aux transports en commun. Une nouvelle enquête est prévue en 2019-2020 pour pouvoir faire une mesure comparative.

Historique de l'initiative

- **2014-2015** : lancement de la réflexion au niveau du CHSCT, création d'un groupe de travail (« groupe parking »)
- **Eté 2015** : lancement d'une enquête mobilité
- **2015-2016** : formalisation de la démarche sous forme d'un Plan de déplacement établissement (PDE)
- **2016** : obtention du label « déplacement durable » de Rennes Métropole
- **2016-2018** : déploiement du plan d'action du PDE

Etat d'avancement

Réalisé, en déploiement

Relations entre collectivités et établissements d'ESR

L'initiative est menée et portée par l'établissement d'ESR (EHESP).

La collectivité territoriale (Rennes Métropole) y a apporté un soutien méthodologique (à travers le label Déplacement durable) et dans la mobilisation des personnels et apprenants de l'école.

Partenaire(s) de l'initiative

L'initiative a bénéficié du soutien des partenaires suivants, notamment pour les actions liées à la promotion des transports en commun et du vélo :

- Opérateur et gestionnaires des réseaux de transport en commun : STAR, Illenoo, Kéolis, SNCF



- Etablissements d'ESR : université Rennes-2
- Entreprises : Décathlon (prêt de vélo)
- Associations : Roizon mobility (formation pour la conduite de vélo en milieu urbain), la petite Rennes (association de réparation de vélo), City Roul', ASC EHESP

Montage juridique et gouvernance de l'initiative

La démarche est portée un groupe de travail lié au CHSCT. Ce groupe de travail est composé de :

- 3 membres du CHSCT
- 1 représentant du service des ressources humaines
- 1 représentant du service du patrimoine
- 1 représentant du service de la scolarité
- Plusieurs autres membres du personnel administratif

Ce groupe de travail s'est réuni tous les 2 mois la 1ère année puis 2 fois par an pour les années suivantes. Il y a une volonté d'y impliquer les étudiants, mais ceci n'a pas abouti pour le moment.

Budget et montage financier

Il n'existe pas d'estimation financière de l'opération. Elle ne dispose pas de budget spécifique. En revanche certaines actions se sont inscrites dans des opérations menées en parallèle telle que la mise en place du télétravail et la construction des nouveaux bâtiments qui ont permis la construction de locaux à vélo sécurisés et de douches.

Éléments facilitateurs pour l'initiative

Plusieurs éléments ont facilité la mise en œuvre de cette initiative :

- Un taux de participation important à l'enquête mobilité
- Plusieurs démarches et projets complémentaires sur lesquels il a été possible de s'appuyer (démarche télétravail, construction de nouveaux bâtiments)
- La mise en place de technologies de visioconférence
- Une offre abondante de transport en commun (bus, métro) et de moyens de mobilité alternative (vélo partagé) à proximité de l'école

Freins, difficultés rencontrées et solutions

Plusieurs éléments ont compliqué la mise en œuvre de cette initiative :

- Des incivilités (non-respect des places dédiées au « covoiturage »)
- Les habitudes de stationnement des étudiants des universités voisines, qui viennent se garer sur les parkings de l'école
- Une proportion importante d'autosolistes au niveau local (Rennes Métropole estime que sur 102 voitures circulant sur le périphérique de Rennes, 100 voitures comptent un seul occupant)
- L'absence de budget dédié pour la démarche, qui fait reposer celle-ci sur l'engagement volontaire des membres du groupe de travail qui agissent sur leur temps personnel
- Le manque d'investissement des apprenants dans la vie de leur école, qui rend difficile leur implication dans le groupe de travail
- Une faible mobilisation lors de la présentation du projet (seule une quinzaine de personnes était présente à la restitution)



Réplicabilité de l'initiative

Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour répliquer cette initiative. Il est important de créer un groupe interne rassemblant différents profils de personnes. Il est également important d'avoir un pilote, un chef de projet, qui mène le projet du début à la fin. Ceci facilite les relations avec des acteurs extérieurs, car le pilote consacre plus de temps au projet que les autres participants et est identifié par les acteurs externes qui finissent par lui envoyer spontanément de l'information pertinente pour son action. Pour finir, il est important d'avoir un groupe de personnes motivées et pugnaces. Pour cela, il faut s'appuyer sur des personnes motivées personnellement par le sujet.

Commentaire

Cette initiative a fait l'objet d'un recensement sur la plateforme « ESR Responsable » : <http://www.esresponsable.org/article2717.html>